

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

FINANCES

DROITS DE PLACE - TARIFICATION 2022

Dans le cadre des occupations précaires du domaine public, et plus précisément de la première édition du « Printemps des Coquelicots » qui se tiendra du 21 au 22 mai 2022 Place de Crête, il est proposé au Conseil Municipal de fixer la tarification spécifique suivante pour cette manifestation :

NATURE DE L'OCCUPATION	Calcul de base	Tarifs 2022 en €
Producteurs, artisans, étalage de vente non alimentaire	Le ml par jour	3,00
Exposition de véhicules terrestres à moteur	L'unité par jour	19,00
Stand de restauration, buvette sans alcool	Par jour	150,00
Stand avec vente d'alcool	Par jour	200,00
Association, institution, animation	gratuité	

Sur proposition de Monsieur ELLENA, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les propositions présentées.

----- Fin du document -----